



CDEN du 6 septembre 2022

Déclaration du Sgen CFDT

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Vice-président du conseil départemental, Mesdames et Messieurs les membres de ce comité,

Comme rappelé lors du CDEN de février, le projet global des mesures prises par le département pour la rentrée 2022 est cohérent, ceci dans un contexte démographique compliqué. En effet, les critères de choix retenus, notamment le taux d'encadrement, l'attention portée aux populations scolaires les plus fragiles, la maternelle, la direction d'école, les conditions d'inclusion scolaire, vont dans le sens des revendications du Sgen-CFDT.

Toutefois, faute de moyens suffisants alloués au département par le ministère, le département a dû une nouvelle année geler des postes vacants (poste non occupé par un enseignant titulaire) pour répondre aux besoins d'ouverture de classe dans le cadre des ajustements de carte scolaire.

Il s'agit de 8 postes pour la rentrée 2022, 6 postes à la rentrée 2021.

Si cette disposition peut constituer une réponse intéressante à court terme, elle pose le problème de l'utilisation des postes particuliers ou spécialisés comme variable d'ajustement. Sur le plan de la méthode, nous demandons à ce que ce type de disposition soit concertée au mieux et fasse l'objet d'une transparence pleine et entière.

Des problématiques carte scolaire persistent sur les postes hors classe, notamment les postes de remplaçant, de réseaux d'aide aux élèves en difficulté, de conseillers numériques.

Un mot sur la dynamique de fusion d'écoles. Nous rappelons notre attachement au fait que la finalité d'une fusion est d'apporter une plus-value pédagogique, qu'elle doit être anticipée au mieux et obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

Sur un plan plus général, cette rentrée est marquée par la problématique de l'attractivité du métier d'enseignant. Cela passe principalement par une reconnaissance salariale à sa juste valeur. Si les mesures actuelles en faveur des enseignants débutants sont positives, elles doivent s'accompagner d'une revalorisation de l'ensemble des échelons, ceci sans contre-partie. En effet, le travail invisible reste fortement sous-évalué.

Une formation renforcée et l'accompagnement des équipes sont d'autres leviers importants.

Un mot sur le recrutement des enseignants contractuels. Pour la Meurthe et Moselle, leur nombre évolue peu dans le 1^{er} degré (autour de 30 personnes) et dans le 2nd degré.

Pour le Sgen-CFDT, le recours aux contractuels doit rester exceptionnel et s'accompagner de mesure de formation et de titularisation. Mais le recrutement des enseignants sur liste complémentaire doit être priorisé pour palier le manque de personnel.

Enfin, sur le plan sanitaire, nous nous réjouissons que cette rentrée se passe sereinement. Nous encourageons ainsi les communes et communautés de communes, avec le soutien de l'État, à profiter du moment pour continuer d'auditer les établissements et vérifier que les conditions d'aération et de mesure de taux de CO₂ soient satisfaisantes. La situation climatique doit également mobiliser l'ensemble des acteurs sur l'isolation des locaux scolaires.

Merci de votre attention.